



FORMATION

CONCEVOIR ET SUIVRE SES BUDGETS DE PRODUCTION

du 17 au 20 mars 2025

28 heures • 4 jours • 1120 €

PRÉSENTATION

Assurer la gestion efficace d'une production est une des clés de la réussite d'un projet artistique et culturel. Le budget de production, outil central de suivi, permet d'évaluer la viabilité économique d'un projet, mais constitue également le point d'appui nécessaire à la négociation avec les futurs partenaires des projets (coproducteur·rice·s, diffuseur·se·s, partenaires publics et privés).

Ce module vous donnera, par la maîtrise d'un tableur, les compétences techniques pour construire des outils de suivi analytique, et des tableaux de bord efficaces pour le suivi financier de vos productions.

OBJECTIFS

- Acquérir une méthodologie pour mettre en place une gestion budgétaire efficace des projets
- Elaborer des tableaux de bord et des indicateurs pour améliorer le suivi des productions
- Prendre des décisions stratégiques et opérationnelles adéquates pour limiter les risques de déséquilibre budgétaire

PROGRAMME

Les enjeux de la gestion d'une production

- Gestion interne et communication externe
- Le contexte partenarial : les politiques contractuelles et le besoin d'indicateurs partagés
- L'environnement économique lié à la production

Le chiffrage du projet

- Les différents types de dépenses et de recettes
- Le découpage analytique (création, production, diffusion)
- L'équilibre budgétaire, l'analyse des écarts et le suivi
- L'affectation des frais généraux

L'élaboration des tableaux de bords

- Méthodologie et objectifs
- La prise en compte des répartitions analytiques
- Mise en application sur tableur

Le suivi du projet et prévisions financières

- La négociation et l'arbitrage des différents postes
- Le lien avec la fonction comptable (compte de résultat, bilan)
- L'articulation avec le financement et la trésorerie

Détermination des prix de vente et contrôle de gestion

- Charges et produits directs/indirects, fixes/variables
- La détermination du coût plateau
- Le prix de vente, la marge et le seuil de rentabilité

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

INTERVENANT

DENIS FORGERON

Administrateur de compagnies, consultant sur les dispositifs d'accompagnement de L'Ardec

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

PUBLICS VISÉS

Administrateur·rice, chargé·e de production ou de diffusion. Directeur·rice artistique. Toute personne chargée de la partie budgétaire des projets.

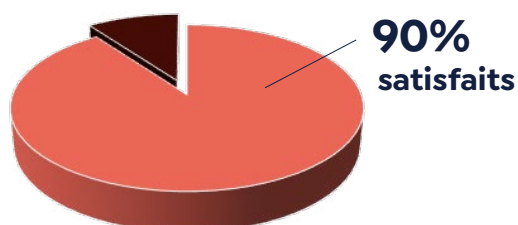
Les personnes ayant une pratique expérimentée des budgets de production ne sont pas le public ciblé par cette formation.

TARIF

1120 €

COMMENT FINANCER
VOTRE FORMATION ?

CHIFFRE CLÉ 2023



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes expositive, participative et active comprenant apports théoriques, méthodologiques mises en situation et cas pratiques.
- Formation en présentiel (pouvant être organisée en distanciel selon le contexte sanitaire)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

À l'issue de la formation, un questionnaire écrit de satisfaction sera renseigné par chaque participant·e afin qu'il·elle évalue la pertinence des contenus de la formation au regard de sa pratique professionnelle. Ce questionnaire sera complété d'une auto-évaluation des acquis et/ou d'exercice pratique.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- **Parc numérique** : 9 ordinateurs portables disponibles à la demande, 1 logiciel Ciel Compta Formation, 1 logiciel de paie SPAIEctacle, 1 logiciel de synthèse vocale ADELE TEAM
- **Bibliothèque** : ouvrages professionnels des métiers de l'administration et de la production du spectacle vivant, revues spécialisées et professionnelles
- **Accès aux ressources et documents** sur la Dropbox

INSCRIPTION

TÉLÉCHARGER
LA FICHE D'INSCRIPTION

CONTACT

SAÂDIA MOHAMED

Responsable de formation

Il est possible de mettre en place des parcours personnalisés en fonction des besoins et des compétences déjà acquises. Pour toute information d'ordre pédagogique ou administratif, merci de contacter :

formation@lardec.fr
04 67 92 90 90

Si vous avez des besoins d'aménagements spécifiques au regard de la santé, contactez notre référente handicap. Ensemble, nous identifierons les éventuelles contraintes et trouverons des solutions adaptées dans la mesure du possible :

CHARLOTTE MICHEL

Assistante de formation
Référente handicap
Référente égalité hommes-femmes

c.michel@lardec.fr
04 67 92 90 93

POSITIONNEMENT

PROCÉDURE DE
POSITIONNEMENT

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

POUR LES PERSONNES SALARIÉES

- 1 Renseignez la fiche d'inscription et renvoyez-la signée à L'Ardec **au moins 6 semaines avant le début de la formation**
- 2 Vous recevrez le devis et le contenu de la formation dans la semaine suivant votre demande
- 3 Joignez ces documents à la demande de prise en charge auprès de l'OPCO* ou de votre employeur-se
- 4 Une fois la prise en charge validée, envoyez l'accord à L'Ardec pour inscription finale
- 5 Vous recevrez alors la convention et le règlement intérieur à retourner signés dans la semaine suivant la réception de l'accord de financement

*La demande auprès de l'AFDAS pour les personnes intermittentes doit être faite **au plus tard 1 mois avant le début de la formation.**

POUR LES PERSONNES DEMANDEUSES D'EMPLOI

- 1 Se rapprocher de votre conseiller-ère Pôle emploi pour vérifier la faisabilité de votre projet de formation**
- 2 Renseignez la fiche d'inscription et renvoyez-la signée à L'Ardec
- 3 Établissement du devis par L'Ardec auprès de Pôle emploi dans les 2 semaines suivant la réception de la fiche d'inscription
- 4 Une fois la prise en charge validée, envoyez l'accord à L'Ardec pour inscription finale
- 5 Vous recevrez alors la convention et le règlement intérieur à retourner signés dans la semaine suivant la réception de l'accord de financement

Il est conseillé de faire votre demande auprès de Pôle emploi **au plus tard 1 mois avant le début de la formation.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU DE LA FORMATION

Toutes nos formations ont lieu au Tri Postal, notre espace de travail collaboratif labellisé tiers-lieu Occitanie situé dans le quartier Hôpitaux-Facultés à Montpellier. Le Tri postal est mis à disposition des stagiaires hormis les espaces de bureaux clos (ateliers). Le coworking et la Bulle sont disponibles dans la limite des places disponibles et sur la période de formation.

ADRESSE

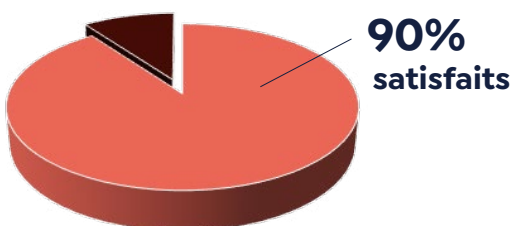
Le Tri Postal
120 rue Adrien Proby
34090 Montpellier

ACCÈS

- **Tramway** : ligne 1, arrêt Hôpital Lapeyronie
- **Bus** : la Navette, arrêt Eugène Bataillon
- **En voiture** : parking privé
- **À vélo** : 10 min du centre
- **Stations VéloMagg** : Vélostation 37 Fac des Sciences ou Vélostation 36 Occitanie

[TÉLÉCHARGER TOUTES LES INFORMATIONS PRATIQUES](#)

CHIFFRE CLÉ 2023



RESTAURATION

Le Tri Postal dispose d'un espace cantine où vous pouvez déjeuner. Des réfrigérateurs, des micro-ondes et de la vaisselle sont à votre disposition. Il existe également plusieurs services de restauration à proximité, en vente sur place ou à emporter. N'hésitez pas à nous demander conseil et à consulter le plan en dernière page.

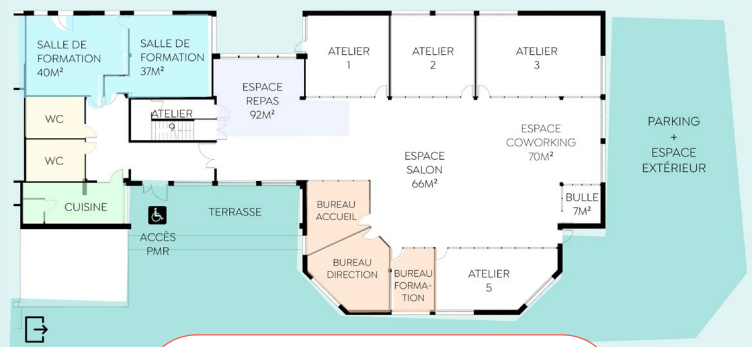
ANNULATION

Des modifications indépendantes de notre volonté peuvent intervenir en cours d'année. L'Ardec se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre d'inscrit-e-s est insuffisant (ou autres problèmes majeurs). Dans ce cas, les sommes versées par les stagiaires seront intégralement remboursées.

[TÉLÉCHARGER LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES \(CGV\)](#)

ACCESSIBILITÉ

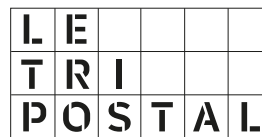
Le Tri Postal est accessible aux personnes à mobilité réduite. Nous réalisons une veille constante ainsi qu'un aménagement progressif de nos dispositifs, démarches, outils et supports des parcours de formation pour l'ensemble des types de handicap.



[TÉLÉCHARGER LA FICHE ACCESSIBILITÉ](#)

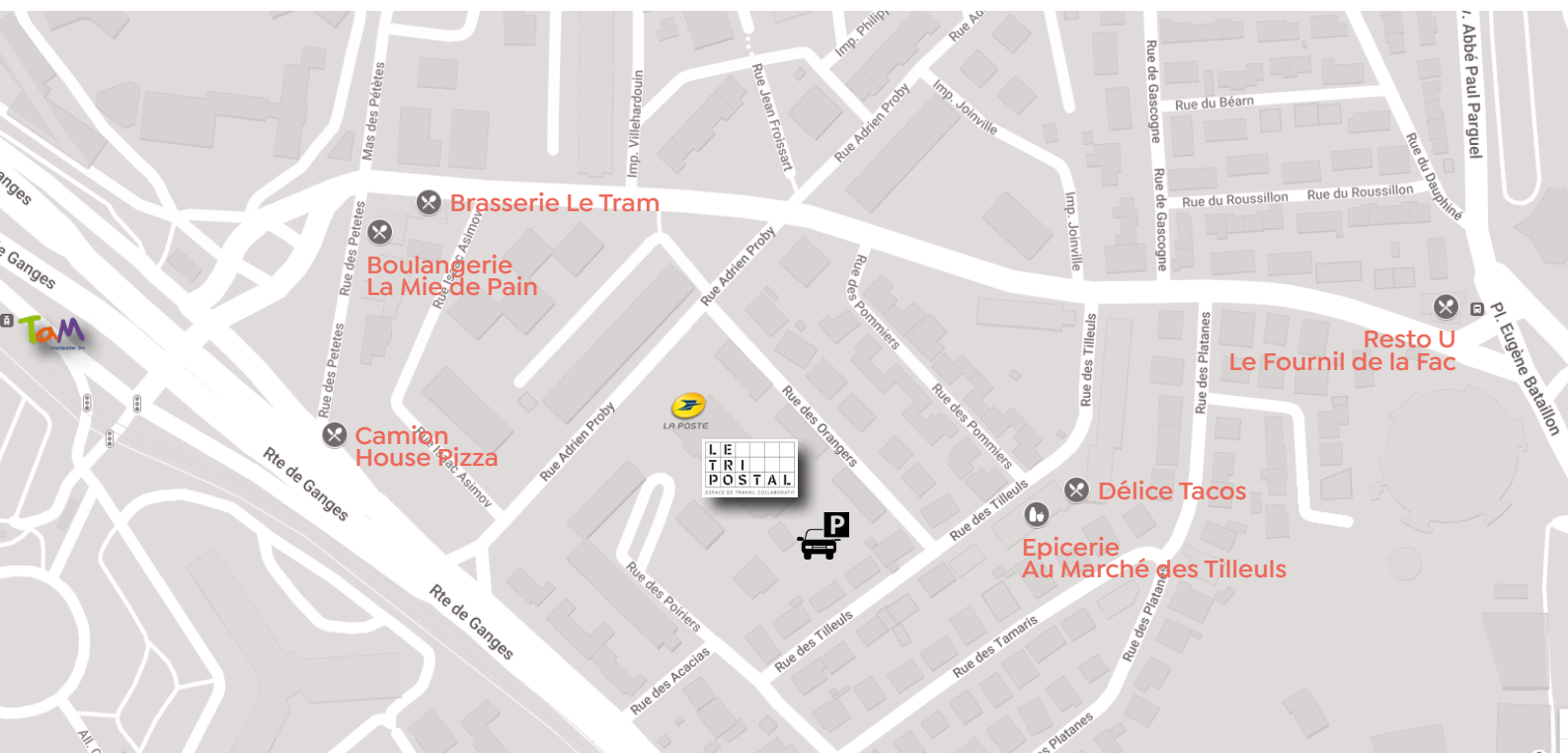


www.lardec.fr
120 rue Adrien Proby
34090 Montpellier
04 67 92 21 74
contact@lardec.fr



ESPACE DE TRAVAIL COLLABORATIF

www.tripostal-mtp.fr
120 rue Adrien Proby
34090 Montpellier
04 67 92 21 74
contact@tripostal-mtp.fr



SIRET : 40918368800038 - APE : 8559A
Organisme de formation : 91340340634
Charte graphique : Christophe Malsert - Focus Magazine

